# La pénibilité au travail : de l'obligation à l'opportunité d'action

343

**Présentiel - Synchrone**

## Objectifs

Anticiper la pénibilité au travail et agir

## Public Visé

Toute personne impliquée dans la démarche pénibilité

## Pré Requis

Savoir communiquer en français.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de la pénibilité au travail.
- Détecter la pénibilité liée au travail à partir de l'analyse du travail réel.

## Méthodes pédagogiques

- Repose sur une alternance entre des apports d'outils, des études de cas réels et des échanges d'expérience avec les stagiaires.
- Remise d'un support aide-mémoire. Evaluation qualitative et

## Parcours pédagogique

**Le renforcement de la prévention dans le cadre législatif**

- Article L4121-1 du CT
- Article L4612-2 du CT
- Une définition légale de la pénibilité L. 4121-3-1

**Les facteurs fixés par le décret D. 4121-5 du CT**

- Les contraintes physiques marquées
- Les contraintes de l'environnement physique agressif
- Certains rythmes de travail

**La définition de la pénibilité pour trois dispositifs**

- Assurer la traçabilité des expositions (article L. 4121-3-1 du CT fiche d'exposition)
- Permettre un départ à la retraite à 60 ans, sous réserve (article L. 351-1-4-1 du CSS):
- Prévenir la pénibilité à travers un accord ou un plan d'action (article L. 4121-3-1 du code du travail)

**Le principe (Article L138-29 du CSS)**

- Obligation de négocier un accord ou d'élaborer un plan d'action
- Entreprises concernées
- Les thèmes obligatoires
- L'identification des 50% de salariés exposés
- Les moyens de prévention existants et le calcul des salariés exposés
- Les objectifs chiffrés et les indicateurs
- L'information de ces mesures à l'administration
- Le contrôle par la DIRRECTE

**La démarche :**

- Repérer les situations de pénibilité
- Faire les liens avec les autres incitations (égalité hommes - femmes, et séniors)
- Analyser les situations de pénibilité
- Choisir les axes d'actions

## Qualification Intervenant·e·s

Consultant formateur expert pour la mise en place du document unique sur l'évaluation des risques professionnels.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en

## Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

### Durée

**7.00** Heures **1** Jour

### Effectif

De 3 à 10 Personnes

### Tarifs

**Inter (Par personne) :** **310.00 € HT**

**Contactez-nous !**

**Sabine ACCO**
**Présidente SAS**
**Tél. : 0468250084**
**Mail : sabine@accoformation.com**